

L'AG est ouverte à 19h00 par Claude Michaud, en présence de 24 participants, qui constate que l'Assemblée a été convoquée dans les délais statutaires. La liste de présence est signée.

1. L'ordre du jour est lu et affiché à l'écran. Il est accepté sans remarque par l'Assemblée.
2. Le PV de l'Assemblée Générale du 21 mai 2014, disponible sur le site internet, est approuvé à l'unanimité sans question.
3. Le rapport d'activités est présenté et accepté à l'unanimité.
4. Informations complémentaires :
 - le 20 mai 2015, le cap des 100'000 visites sur le site a été franchi pour un total de plus de 350'000 pages vues.
5. Questions de l'Assemblée (et réponses) :
 - Le canevas de modèle d'affaires n'est pas le plus vu sur le site → cela est lié à l'essence même de l'outil, à un besoin des visiteurs non-explicité et probablement à un travail de promotion à réaliser.
 - Les formations SBM sont animées par Claude Michaud, Franck Vidal, Latha Heiniger ainsi que d'autres membres. Les webinaires seront animés en fonction des disponibilités et des sujets d'expertise.
6. Les comptes 2014 présentent un bénéfice au 31.12 de CHF 490.90 pour un total au Bilan de CHF 1544.
7. Les rapports du Trésorier et des Vérificateurs des Comptes sont lus et approuvés.
8. Sur la base des différents rapports et des questions de l'Assemblée, décharge est donnée au Comité à l'unanimité pour l'ensemble de l'exercice.
9. Révision des Statuts :
 - Art. 2 : les missions sont complétées (notamment ajout de l'annuaire de prestations et prestataires, formation des formateurs, partage open source de modèles d'affaire, test des outils pour pouvoir les enseigner) → Accepté.
 - Art. 4 : le nom Président devient Porte-Parole → Accepté.
 - Art. 5 : les cotisations statutaires sont supprimées et remplacées par des donations monétaires ou non-monétaires. Après débat, un vote de principe a lieu :
 - le maintien des cotisations avec un montant fixe est refusé
 - la suppression des cotisations au profit de dons est refusé
 - le remplacement des cotisations par une contribution monétaire ou non-monétaire est accepté à l'unanimité.
 - L'Assemblée validant une option non-rédigée dans la révision des Statuts, cette approbation fera l'objet d'un nouveau vote (électronique) sur la base du nouvel article qui sera écrit et présenté.
10. Art. 21 : le Comité se réunit valablement si 3 membres sont présents → Accepté.
11. Proposition de l'Assemblée : nouvel article : l'Assemblée demande que les Statuts précisent la communication du Comité à l'intention des Groupes de Travail. Cette proposition est refusée mais le Comité s'engage à revoir sa communication.
12. Election du Comité : Latha Heiniger ne se représentant pas au Comité, l'Assemblée la remercie pour son engagement au sein de l'association durant 2 années avec applaudissements de rigueur !
13. Jamel Kebbab-Meddour ne se représente pas.
14. Un appel à candidature a lieu ainsi que la présentation des candidats.

15. Sont élus pour un mandat de 2 ans:

- Claude Michaud (sortant, 2^{ème} mandat)
- Franck Vidal (sortant, 2^{ème} mandat)
- Nicolas Gachet (sortant, 2^{ème} mandat)
- François Rossier (sortant, 2^{ème} mandat)
- Christophe Bourriez (sortant, 2^{ème} mandat)
- Elodie Primo (1^{er} mandat)
- Arnaud Brulé (1^{er} mandat)

16. Appel à dons :

- Un appel à dons en argent, en prestations, activités ou missions est réalisé. L'Association a aujourd'hui besoin d'améliorer ses ressources financières à disposition pour initier de nouveaux projets, ou de bonnes volontés pour permettre ces projets sans investissement financier (ou investissement limité). Tout type de prestations est le bienvenu, il sera discuté en Comité et relayé aux membres poursuivant des buts similaires.
- En cas de donation financière, des BVR sont à disposition en version papier auprès des membres du Comité, un BVR numérique est déposé sur le site internet, ou les coordonnées peuvent être demandées par simple e-mail.

17. La stratégie 2015-2016 est présentée et explicitée. Les participants au World-Café (table-ronde en petit groupe) qui s'ensuit auront la possibilité de prioriser et commenter les axes stratégiques à développer.

18. Les participants à l'Assemblée Générale sont remerciés pour leur engagement et leur présence ce soir. Le fonctionnement du World-Café est expliqué et lancé, entrecoupé par un apéritif de Traiteur-Bio que nous remercions pour sa collaboration et la qualité de ses produits !

La séance est levée.

Annexe : questions du World Café

Question 1

- Quel ordre de priorité choisissez-vous pour les 5 axes / actions stratégiques proposées pour 2015 et 2016 ?
 - Co-création (recherche de co-auteurs, missions, processus)
 - Diffusion (multilingue, missions de traduction, groupes locaux)
 - Formation (finaux et formateurs/consultants – académique ?)
 - Annuaire des prestataires (définir, y.c. les règles du jeu, implanter)
 - Partenariats
- Avez-vous d'autres axes / actions stratégiques à proposer ?
- Proposez-vous de retirer une des actions stratégiques proposées ?

Question 2

- Considérant le rapport d'activités et la proposition de révision des statuts, comment aimeriez-vous:
 - Contribuer à la mission de l'association ?
 - Vous impliquer dans sa propre existence ?.

Question 3

- Considérant La question de l'équilibre entre la gouvernance associative et les principes de l'entrepreneuriat social, et supposant qu'une fondation avec les mêmes buts et des outils complémentaires nous propose un partenariat, quelle(s) alternative(s) privilégiez-vous:
 - Pur échange d'hyperliens entre leur site internet et le nôtre ?
 - Duplication des contenus sur les deux sites internet ?
 - Création d'une plateforme unique (site) réunissant les outils des deux organisations?
 - Rapprochement juridique des deux organisations ?